

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°24-38

L'an deux mille vingt quatre à 10h00
Le 2 octobre, à Chalons en Champagne

Date de convocation	25 septembre 2024
Nombre de délégués :	
● Titulaires	53 Titulaires
● Suppléants	53 Suppléants
● Présents	28 Présents
● Votes par procuration	1 votes par procuration

Étaient présents :

M. Bruno CUNY (représente M. F. BESSADI)	M. Dominique DIDELOT (représente M. J-F. VALLOIRE)
M. Michaël DUFLOX (représente M. D. HERBILLON)	M. Dominique COLLIN
Mme Inès DE MONTGON	M. Claude VALDENAIRE
Mme Véronique CASTRONOVO	M. André LIEBEAUX
M. Bernard DEKENS	M. Régis AUBRY (représente M. E. GILLARDIN)
M. J.-Claude JACQUEMART (représente Mme D. FLORES)	M. Pierre CORDIER
M. Sébastien PAULET	M. Michel NORMAND
M. Christian MAGISSON (représente Mme H. OLIVIER)	Mme Sylviane DENIS
M. Pascal MAUROY	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
M. Emmanuel BAUDART	Mme Danièle COMBE
M. Michel LALLEMAND	Mme Valérie WOITIER
M. Yvon HUMBLLOT	Mme Dominique HUMBERT (+ pouvoir de M. B. JOURDAIN)
M. Jean SIMONIN	Mme Pascale GAILLOT
M. J Pierre CORVISIER	
M. Jean-Yves JONET	

Objet de la délibération :

SYSTEME DE POMPAGE LETANNE – FONDS VERT – DEMANDE COMPLEMENTAIRE

Résultat du vote
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°24-38

Objet de la délibération :

SYSTEME DE POMPAGE LETANNE – FONDS VERT – DEMANDE COMPLEMENTAIRE

Par délibération 23/20 du 19 juin 2023, le Comité Syndical avait sollicité une subvention de l'Etat au titre du Fonds Vert et ce, afin de procéder au changement du groupe électrogène du système de pompage de Létanne. Pour le Fonds Vert, il s'agit de la rubrique permettant de réaliser des travaux de réhabilitation sur les systèmes d'endiguement, destinés à conforter leur niveau de protection (fiche A1).

Le plan de financement de la délibération 23/20 prévoyait un total d'investissement de 53 300€ HT, dont 44 000€ destinés à l'acquisition d'un groupe électrogène. La subvention a été accordée sur cette base.

DEPENSES HT		RECETTES HT		
Fiche A1	Réparations des fontis et des cavités (ZRDC Mouzon)	1 500,00 €	Fonds vert A1 (ZRDC Mouzon)	5 200,00 €
	Création d'une évacuation des eaux stagnantes sur l'ouvrage de décharge (ZRDC Mouzon)	5 000,00 €	Fonds vert A1 (Digues de Létanne)	37 600,00 €
	Changement du groupe électrogène (Létanne)	44 000,00 €	EPAMA	10 700,00 €
	Rejointement des murs (digues Létanne)	1 500,00 €		
	Etanchéité entre bayer et ouvrage (Létanne)	1 500,00 €		
	TOTAL A1	53 500,00 €	TOTAL A1	53 500,00 €

Malheureusement, lors de l'ouverture des plis, il a été constaté que les offres s'élevaient à 58 000€HT, soit environ 14 000€ HT de plus que prévu dans la demande d'aide.

Il est donc proposé de solliciter une aide complémentaire auprès du Fonds Vert, selon le plan de financement suivant :

FICHE A1			
DEPENSES HT		RECETTES HT	
Changement du groupe électrogène à Létanne	14 333 €	Fonds vert - Digues de Létanne - 80%	11 466 €
		EPAMA	2 867 €
TOTAL - A1	14 333 €	TOTAL - A1	14 333 €

Après avis du Bureau Syndical,
Ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical ;

- SOLLICITE une subvention du Fonds Vert dans le cadre de l'action A1
- AUTORISE le dépôt du dossier sur la plateforme « démarches simplifiées »
- AUTORISE le Président à signer la lettre d'engagement ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS

